

Les escrocs passeront deux fois

Les escrocs adeptes du **scamming** (*diffusion d'un message fictif visant à obtenir de l'argent*), n'hésitent pas à contacter une deuxième fois leurs victimes. Ils se font passer pour une autorité judiciaire, pour une association de défense ou pour un avocat. Ils sont crédibles car ils n'ont aucun mal à détailler les sommes qu'ils ont eux-mêmes encaissées quelques mois auparavant.

Le **Réseau anti-arnaques** a qualifié de « technique à double cliquet » cette pratique consistant à exploiter le « fonds de commerce » constitué par les victimes.

Voici, à titre d'exemple, une sollicitation diffusée le 22 septembre 2016 : *« La structure de Western Union Afrique a lancé une opération qui vise à dédommager ses clients qui ont été victimes d'une arnaque. Après plusieurs analyses Data et autres techniques de croisement, votre adresse e-mail a été détectée comme victime potentielle d'un réseau d'arnaqueurs qui s'étend de France jusqu'en Afrique de l'Ouest. Une commission technique de dédommagement a été mise en place avec le Ministère des Finances des états d'Afrique de l'Ouest pour une politique de dédommagement dénommée Acte for crédibilité.*

Nous vous demandons donc d'entrer en contact avec nous pour plus d'informations si vous avez été victime et désirez être dédommagé le plus rapidement possible par le biais d'une procédure civile et financière. »

Bien évidemment, les victimes devront régler de nouveaux frais d'adhésion ou de procédure, par mandat **Western Union**, ou par recharge de cartes **PCS**, pour le plus grand bénéfice des escrocs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

